

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Sankt Vith

Province: Liège
Secteur d'aménagement: STAVELOT - MALMEDY - SAINT-VITH
Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	275	1,9
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	18	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	51	0,3
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	15	0
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	82	0,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	89	0,6
	Terrains dévolus au transport	33	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,8	0
	Bâtiments spéciaux	0,7	0
	Sous-total	564	3,8
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.307	29,3
	Prés et pâtures	2.656	18,1
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	6.094	41,4
	Terres vaines et vagues	135	0,9
	Milieus naturels non exploités	277	1,9
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	16	0,1
	Sous-total	13.485	91,7
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		659	4,5
Total		14.707	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

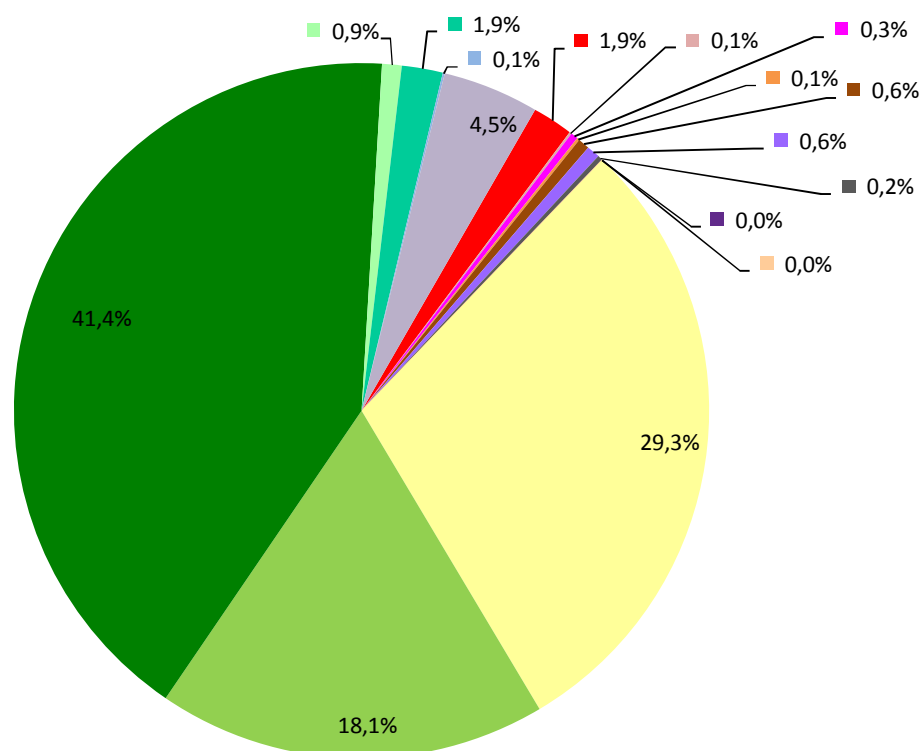
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

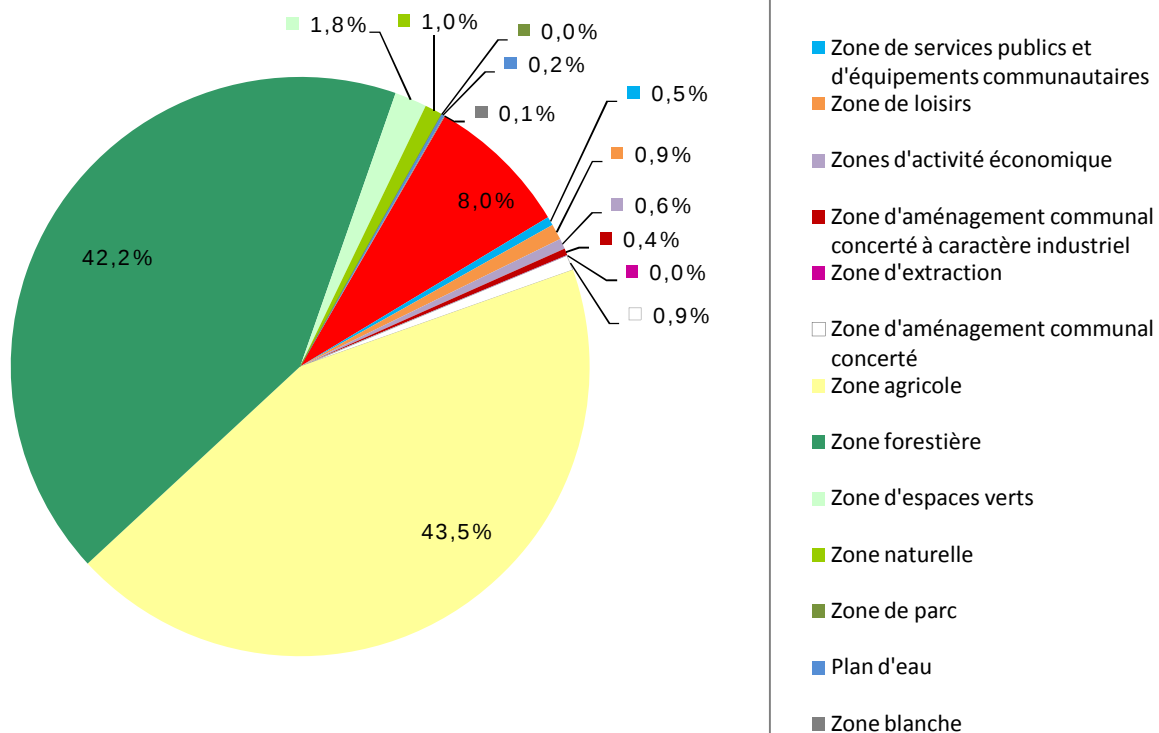


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.182	8,0
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	72	0,5
	Zone de loisirs	130	0,9
	Zones d'activité économique	83	0,6
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	55	0,4
	Zone d'extraction	5,4	0
	Sous-total	1.528	10,4
Zone d'aménagement communal concerté		125	0,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.402	43,5
	Zone forestière	6.212	42,2
	Zone d'espaces verts	263	1,8
	Zone naturelle	147	1,0
	Zone de parc	-	-
	Plan d'eau	23	0,2
	Sous-total	13.047	88,7
Zone blanche		7,9	0
Total		14.707	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

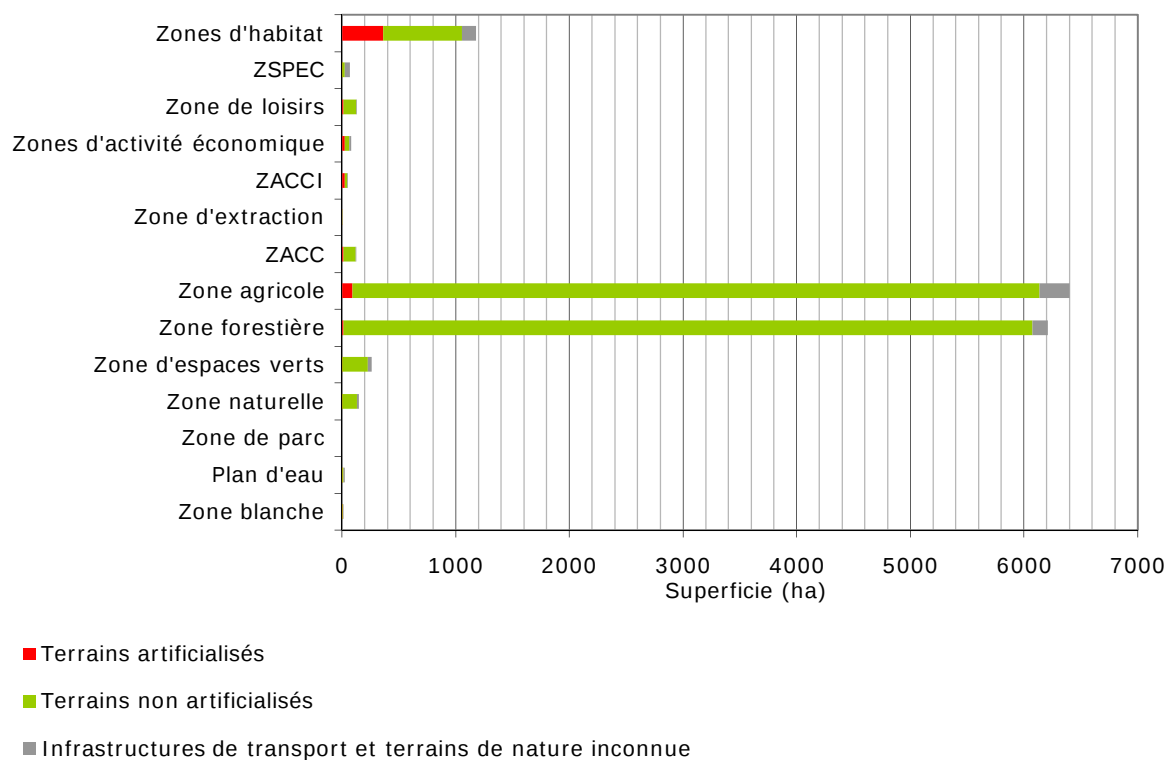
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	365	30,9	690	58,4	127	10,7	1.182
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	4,7	6,5	21	29,7	46	63,8	72
	Zone de loisirs	12	9,4	114	88,0	3,4	2,6	130
	Zones d'activité économique	26	31,1	41	49,3	16	19,7	83
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	26	46,4	23	41,6	6,7	12,0	55
	Zone d'extraction	1,8	32,8	3,5	66,3	-	-	5,4
	Sous-total	436	28,5	893	58,5	199	13,0	1.528
Zone d'aménagement communal concerté		15	11,9	108	86,0	2,6	2,1	125
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	93	1,5	6.044	94,4	264	4,1	6.402
	Zone forestière	11	0,2	6.065	97,6	136	2,2	6.212
	Zone d'espaces verts	3,7	1,4	225	85,5	34	13,1	263
	Zone naturelle	1,8	1,2	131	89,3	14	9,5	147
	Zone de parc	-	-	-	-	-	-	-
	Plan d'eau	0,3	1,2	14	62,4	8,5	36,4	23
	Sous-total	110	0,8	12.480	95,7	457	3,5	13.047
Zone blanche		2,6	33,2	4,9	62,8	0,3	4,0	7,9
Total		564	3,8	13.485	91,7	659	4,5	14.707

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



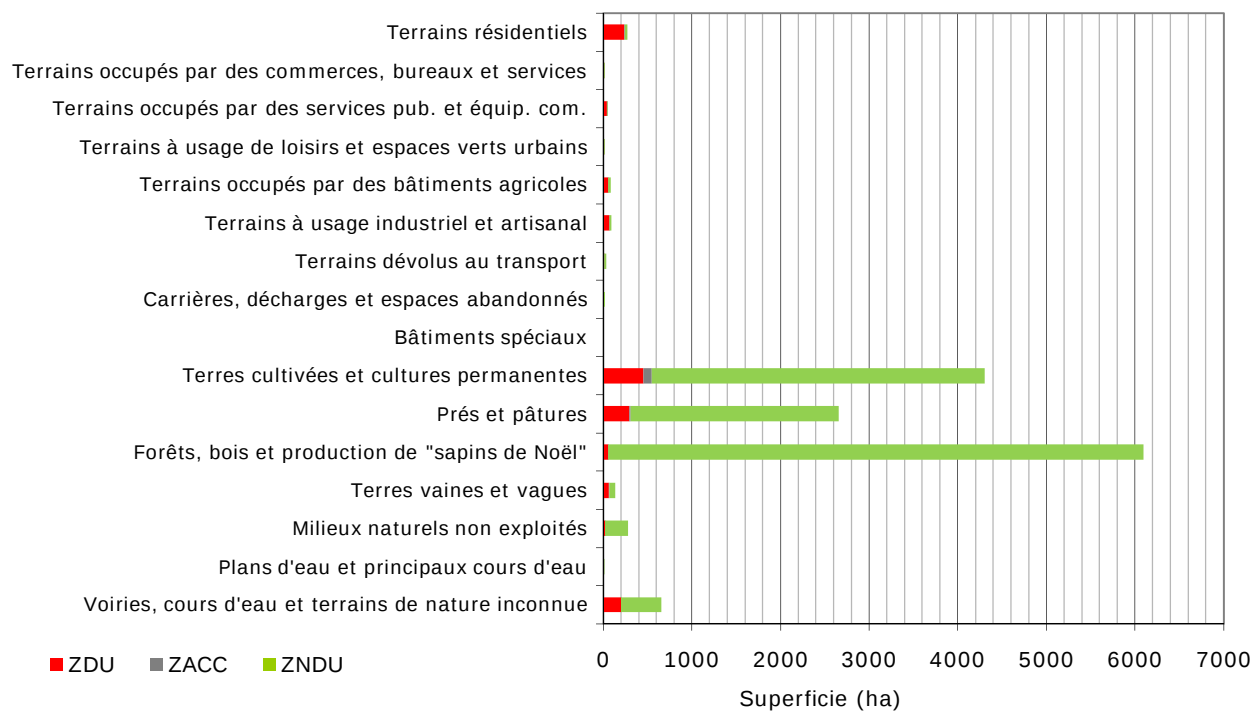
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	236	86,0	6,3	2,3	32	11,7	275
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	15	83,0	1,2	6,9	1,8	10,1	18
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	38	75,4	3,8	7,6	8,7	17,1	51
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	9,8	66,6	0,2	1,5	4,7	31,9	15
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	56	68,3	1,1	1,3	25	30,4	82
	Terrains à usage industriel et artisanal	68	76,4	1,1	1,3	20	22,3	89
	Terrains dévolus au transport	13	41,0	1,2	3,5	18	55,5	33
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,6	86,1	-	-	0,3	13,9	1,8
	Bâtiments spéciaux	0,7	92,0	-	-	-	-	0,7
	Sous-total	438	77,8	15	2,6	110	19,6	564
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	457	10,6	87	2,0	3.763	87,4	4.307
	Prés et pâtures	298	11,2	11	0,4	2.347	88,4	2.656
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	54	0,9	0,8	0	6.039	99,1	6.094
	Terres vaines et vagues	66	49,0	3,1	2,3	66	48,7	135
	Milieux naturels non exploités	18	6,3	5,6	2,0	254	91,7	277
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	5,4	34,8	-	-	10	65,2	16
	Sous-total	898	6,7	108	0,8	12.480	92,5	13.485
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		199	30,3	2,6	0,4	457	69,3	659
Total		1.535	10,4	125	0,9	13.047	88,7	14.707

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).